

Guide de dépôt d'une demande de subvention Appel à Projets « Politique de la Ville » 2020 et « Ville Vie Vacances » 2020

1/ Référencer son association dans PARIS ASSO

Le service Paris Asso a remplacé SIMPA depuis le 25 juin. Vous avez toujours la possibilité de saisir des demandes de subvention et de suivre leur état d'avancement.

- Créez votre compte de connexion "Mon Paris": <https://moncompte.paris.fr/moncompte>
Vous pouvez créer ce compte avec l'adresse mail de votre choix, personnelle ou dédiée à votre activité associative. Ce compte de connexion n'a aucun lien avec le compte SIMPA qui a été supprimé. Il vous sera propre. Vous pourrez ensuite inviter d'autres membres de votre association à utiliser le service. Ils y accéderont avec leur propre identifiant et mot de passe.
- Rendez-vous ensuite sur le service Paris Asso : <https://parisasso.paris.fr>

Mon association / organisme

 AJOUTER UNE ASSO

Et cliquez sur « ajouter une Asso »

Saisissez votre RNA ou SIREN dans le moteur de recherche et cliquez sur le bouton « rechercher ».

Renseignez votre RNA ou SIREN

Pour inscrire votre association ou organisme, vous devez saisir son numéro RNA ou SIREN (9 premiers chiffres du SIRET). Le numéro du Répertoire National des Associations commence par la lettre W et figure sur les récépissés délivrés aux associations par les Préfectures

Votre association ne possède ni RNA ni SIREN? Faites une demande de compte via ce [formulaire](#)

Les **données statutaires** et les listes de dirigeants de votre association sont **récupérées automatiquement depuis les bases de données de l'État et s'affichent.**

Association : Nom de l'association

Les informations ci-dessous proviennent du Répertoire National des Associations ou de la base SIREN de l'INSEE.

Identité de l'association

Nom statutaire : Nom de l'association

Alias ou sigle : Nom de l'association

SIRET : 514617xxxx01

RNA : Wxxxxxxx

Catégorie juridique : 9220 - Association déclarée

Date de création : 01/08/2005

Objet : développer et promouvoir la création artistique : organiser des stages de découverte et d'apprentissage de disciplines artistiques : animer des événements thématiques et culturels

Date de dernière déclaration (RNA) : 18/06/2015

Reconnue d'utilité publique : Non

Siège social

xx nom de la rue
75000 Paris

Vérifiez que votre numéro SIRET est affiché. Si ce n'est pas le cas, signalez-le au service de l'Etat concerné en utilisant le formulaire disponible à cette adresse : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/assistance>

Le n° RNA ou le n° SIREN de mon association est incorrect.



Nous vous remercions de communiquer :

- le n° SIRET de votre association :
- le n° RNA de votre association :

Le n° RNA a le format suivant : après le « W », on doit trouver 9 chiffres.

Vous trouverez le n° RNA de votre association sur le récépissé de création ou de dernière modification qui vous a été remis par le greffe des associations suite à la création ou la modification de votre association. Vous trouverez un exemple dans le premier tutoriel disponible [ici](#).

Si vous ne trouvez pas le n° RNA de votre association, nous vous conseillons de vous rapprocher au plus vite de votre greffe des associations afin qu'ils communiquent ou attribuent le n° RNA à votre association.

Quelle est votre demande ?

ENVOYER CE FORMULAIRE

Les demandes sont généralement traitées sous 24H.

a) Si votre association n'a jamais été inscrite sur SIMPA

Après avoir vérifié qu'il s'agissait bien de votre association, cliquez sur le bouton « inscrire » pour faire apparaître le formulaire d'inscription.

Il s'agit bien de votre association ou organisme ?

Nous vous invitons à procéder à son inscription dans Paris Asso.

S'INSCRIRE

Renseignez d'abord les activités de votre structure à l'étape 1, puis ses coordonnées ainsi que les vôtres à l'étape 2. Un bouton « étape suivante » permet de passer d'une étape à l'autre. À la 3^e étape, vous devrez certifier l'exactitude des informations saisies aux étapes précédentes, ainsi qu'attester sur l'honneur être habilité-e à agir au nom de l'association référencée.

The image shows three screenshots of the Paris Asso registration process:

- Step 1: Activités** - A form with fields for 'Activité principale (APE)', 'Objet social (RNA)', 'Nombre de salariés', 'Nombre d'adhérents', 'Nombre de bénévoles', 'Secteurs d'activité', 'Publics visés', 'Lieu(s) d'activité', and 'Site internet'. A red button 'ETAPE SUIVANTE' is at the bottom.
- Step 2: Coordonnées** - A form for 'Adresse de correspondance de l'association/organisme' with fields for 'Adresse de correspondance', 'Complément (facultatif)', 'Code Postal', 'Ville', 'Téléphone', and 'Courriel'. A yellow callout box says 'Votre association peut recevoir ses courriers à une adresse différente de celle du siège'. A red button 'VALIDER' is at the bottom.
- Step 3: Validation** - A form for 'Vos coordonnées individuelles' with fields for 'Nom', 'Né(e)', and 'Courriel'. A red button 'VALIDER' is at the bottom.

Un message s'affiche confirmant la fin de la procédure d'inscription et l'envoi d'un mail de confirmation sur votre adresse individuelle. **Il suffit de cliquer sur le lien pour valider définitivement l'inscription de votre association.**

b) Si votre association était inscrite sur SIMPA

Cliquez sur « obtenir un lien d'accès »

ACCEDER A VOS DONNEES PAR UN LIEN SECURISE

Cette association ou organisme existait dans SIMPA ou un autre utilisateur l'a déjà inscrite dans Paris Asso.

Pour des raisons de confidentialité, nous devons nous assurer que vous êtes habilité·e à accéder aux informations qui ont été déclarées à la Ville de Paris la concernant.

Pour cela, vous devez cliquer sur un lien d'accès envoyé à l'adresse mail qui était associée à votre compte SIMPA

ou à l'adresse de secours choisie lors de l'inscription à Paris Asso :

adresse*****@mail.fr, cliquez ici:

OBTENIR UN LIEN D'ACCÈS

Un mail contenant un lien de récupération de compte est envoyé à l'adresse de secours du partenaire (mail du siège social qui se trouvait dans SIMPA) afin de sécuriser la démarche. Au moment de la mise en service de PARIS ASSO, le 25 juin, un mail a déjà été envoyé à tous les partenaires présents dans SIMPA contenant un lien de récupération.

Après avoir cliqué sur le lien de récupération, vérifiez vos informations et validez.

Pour en savoir plus :

<https://www.api->

[site.paris.fr/paris/public/2019%2F5%2Ftuto%2014062019%20_%20V2.0.pdf](https://www.api-site.paris.fr/paris/public/2019%2F5%2Ftuto%2014062019%20_%20V2.0.pdf)

Pour toute demande d'information, envoyez un message à l'assistance en utilisant le [module de contact de Mon Paris](#) et en choisissant la thématique 'Autre' > 'Associations' > 'Paris Asso'.

2/ Accès au service Subvention sur Paris Asso :

Conditions pour avoir accès à SIMPA Subventions :

a) Statut de l'association « Mis à jour »

- Dans l'accueil de PARIS ASSO, si le statut de votre association est à « Mis à jour », vous avez accès au téléservice SIMPA Subventions.

Nom de l'association	Mise à jour le 19/07/2019	MON ASSO	DOCUMENTS	UTILISATEURS
----------------------	---------------------------	----------	-----------	--------------

- Si votre association ne dispose pas de RNA ou si elle était déjà au statut incomplet dans SIMPA, le statut de votre association est « à compléter » : vous n'avez pas accès à SIMPA SUBVENTIONS. Vous devez ajouter dans

« documents » les derniers statuts de votre association. Les services de la Ville de Paris traiteront votre demande de modification dans un délai de 48h.



b) Présence du N° SIRET dans les informations statutaires

Pour avoir accès au téléservice SUBVENTION et déposer une demande de subvention, il convient de disposer d'un N° SIRET.

Si vous n'en avez pas, vous devez en faire la demande auprès de l'INSEE en cliquant sur ce [lien](#).

Si vous en avez un mais qu'il n'apparaît pas dans les informations statutaires de votre espace association Paris Asso, il faut signaler aux services de l'Etat que l'appariement entre vos RNA et SIREN n'a pas été établi comme indiqué précédemment.

Si les deux conditions sont réunies, le lien d'accès au téléservice « SIMPA Subventions » (« faire une demande de subvention ») [encadré rouge] est actif.

Entamer une demande de subvention :

Sur Paris Asso, cliquer sur « Faire une demande de subvention » :

Mon association / organisme

NOM DE
L'ASSOCIATION

Mise à jour le 19/07/2019

MON ASSO

DOCUMENTS

UTILISATEURS

+ AJOUTER UNE ASSO

Et j'utilise les services Paris Asso

Simpa Subventions

FAIRE UNE DEMANDE DE
SUBVENTION

Demande de créneau
sportif

FAIRE UNE DEMANDE DE
CRÉNEAU SPORTIF

Le service Subvention s'ouvre :

The screenshot shows a web browser window with the URL <https://w36-subventions-fo.rec.apps.paris.md/subventions/ASSO/accueil.do?method=init>. The page header includes the Paris logo and 'SUBVENTION' with a 'MON ASSOCIATION' profile icon. The main content area is titled 'Demande de subventions' and features a navigation menu with options like 'Informations générales', 'Saisir une demande', 'Envoyer mes demandes', and 'Suivre mes demandes envoyées'. A red message states: 'Vous devez compléter ou confirmer vos informations générales puis les enregistrer afin de pouvoir saisir une demande de subvention.' Below this, an 'INFORMATION' section dated 18 June 2012 mentions a new version of SIMPA Subvention. A 'Ce service' section explains that it allows users to manage their subsidy requests and provides instructions on how to use the service, such as completing the request, adding documents, and following up on the status.

Lors d'une première connexion, ou si vous n'avez pas utilisé le service depuis plus d'un an, vous devrez d'abord compléter les informations générales ou les confirmer. Elles sont nécessaires pour que les services de la Ville de Paris puissent traiter vos demandes de subventions. Cliquez sur « informations générales ».



Cliquer ensuite sur « **Saisir une demande** »

Demande de subventions

[Aide générale](#)

INFORMATION :

Une nouvelle version de SIMPA Subvention a été mise en service. Une question a été ajoutée dans la rubrique 'Informations générale' à laquelle il est nécessaire de répondre pour envoyer une nouvelle demande. Vous devrez également valider ces informations si votre dernière mise à jour est antérieure au **16 juillet 2012**.

Ce service vous permet de gérer vos demandes de subvention. Nous vous invitons à consulter l'aide en ligne "Aide Générale" pour plus d'informations. Vous pouvez :

- constituer votre demande
- envoyer votre demande, une fois qu'elle aura été finalisée
- ajouter des informations et des documents à votre demande.

Une fois envoyée, votre demande est transmise pour analyse aux services de la Ville de Paris et aux élus concernés. La décision du paiement d'une subvention revient au Conseil de Paris.

Ce service vous permet également de consulter l'avancement de votre demande. Lors de son étude, il est tout à fait possible que des documents ou des informations complémentaires vous soient demandés.

Eléments en attente

- 2 demande(s) en attente d'envoi.

4/ Déposer une demande de subvention concernant l'appel à projets « Politique de la Ville » 2020

Consignes générales :

- **Pour les projets en reconduction uniquement :** il est désormais possible de remplir un unique formulaire pour plusieurs projets (dossier unique). Il est aussi possible de continuer à déposer autant de formulaires que de projets reconduits.
- **Pour les nouveaux projets :** il est impératif de remplir autant de formulaires de demande que d'actions nouvelles.
- **Si vous avez préalablement déposé une demande auprès de l'État via le site DAUPHIN :** téléchargez le ou les dossiers cerfa propre(s) à chaque action, dans le formulaire de demande de subvention (y compris en cas de dépôt de dossier unique).
- **Dans tous les cas :** vous devez remplir tous les champs du formulaire de demande (voir descriptif ci-dessous) :

Ne pas oublier de sélectionner le(s) arrondissement(s) concerné(s) ;

Attention, dans la rubrique «*Intitulé de la demande de subvention*» ne plus indiquer la THEMATIQUE des projets mais seulement l'intitulé du projet ou un intitulé synthétique pour plusieurs actions (dossier unique). La ou les THEMATIQUE(S) par action devra/ont être indiquée(s) dans la partie 6 *Projet-Objet de la demande* (page 5- du cerfa).

ATTENTION : Une procédure spécifique concerne les associations bénéficiant d'une convention pluriannuelle d'objectifs en cours ou arrivant à terme en 2019.

(cf. Annexe 4)

ATTENTION : Une fiche de présentation de votre projet, issue de ce formulaire sera présentée au Conseil de Paris lors du vote de la subvention.

- **En cas de dépôt d'un dossier unique :**

- pour déterminer comment intituler votre projet, voir l'annexe 3 ;
- vous devez décrire les objectifs des actions de manière synthétique dans la rubrique « Objectifs du projet ».
- vous devez lister chaque action dans la rubrique « *Descriptif synthétique du projet* »
- pour déterminer et renseigner le numéro d'appel à projets politique la ville, voir l'annexe 2. **Attention :** afin de permettre l'instruction facilitée de votre demande, il est essentiel de suivre les consignes de l'annexe 2 pour déterminer votre numéro d'appel à projets.

Description du projet

* Intitulé de la demande de subvention :

* Montant demandé : euros

* Année de la subvention :

* Cette demande fait-elle suite à un appel à projet Ville de Paris ? Oui Non

* Relève-t-elle d'un projet politique de la ville ? Oui Non

* Numéro d'appel à projet :

Authorisez vous les services de l'Etat co-instructeur à accéder à votre demande ? Oui Non

Personne à contacter pour le suivi de la demande :

* CIVILITÉ :

* Nom : * Courriel :

* Prénom :

Responsabilité dans la structure :

* Téléphone : Autre téléphone :

ATTENTION : Il s'agit de l'adresse courriel qui sera utilisée dans toutes les correspondances pour votre demande de subvention.

Objectifs du projet :

Voir Projet :

* Descriptif synthétique du projet :

Voir Projet :

Nombre de personnes bénéficiaires :

Moyens humains mobilisés :

Arrondissements

<input type="checkbox"/> 1er	<input type="checkbox"/> 2e	<input type="checkbox"/> 3e	<input type="checkbox"/> 4e
<input type="checkbox"/> 5e	<input type="checkbox"/> 6e	<input type="checkbox"/> 7e	<input type="checkbox"/> 8e
<input type="checkbox"/> 9e	<input type="checkbox"/> 10e	<input type="checkbox"/> 11e	<input type="checkbox"/> 12e
<input type="checkbox"/> 13e	<input type="checkbox"/> 14e	<input type="checkbox"/> 15e	<input type="checkbox"/> 16e
<input type="checkbox"/> 17e	<input type="checkbox"/> 18e	<input type="checkbox"/> 19e	<input type="checkbox"/> 20e

Si vous Intervenez dans ces quartiers :

<input type="checkbox"/> Quartier du 10e	<input type="checkbox"/> Fontaine au roi (11e)	<input type="checkbox"/> Quartiers du 13e	<input type="checkbox"/> Porte de Venves/ Diot (14e)
<input type="checkbox"/> Portes de Clichy- Pouchet - St Ouen (17e)	<input type="checkbox"/> 18e	<input type="checkbox"/> Quartiers du 19e	<input type="checkbox"/> Belleville-Amandiers (20e)
<input checked="" type="checkbox"/> Les Portes du Vingtième.			

Intitulé du projet (max 50 caractères)

Montant de la demande Ville uniquement

Cocher Oui aux 2 questions

N° d'Appel à Projets politique de la ville à 8 caractères

Indiquer les objectifs synthétiques des actions

Lister vos actions

Sélectionner le quartier où se déroule l'action.

- **Sur le formulaire SIMPA, en cas de dépôt d'un dossier par projet :**

- pour déterminer comment intituler votre projet, voir l'annexe 3
- vous devez décrire les objectifs de l'action dans la rubrique: « Objectifs du projet ».
- vous devez décrire de façon claire le contenu de votre projet dans la rubrique « *Descriptif synthétique du projet* »
- pour déterminer et renseigner le numéro d'appel à projets politique la ville, voir l'annexe 2.

En cas de dossier unique, vous pouvez présenter un budget global en faisant apparaître les détails pour les différentes actions au regard des financeurs (Etat, CAF ...) à mobiliser. Les documents relatifs à chaque action devront être déposés dans le téléservice subventions.

The image shows a screenshot of the SIMPA project form with several callout boxes highlighting specific sections:

- Intitulé du projet (max 50 caractères)**: Points to the 'Intitulé de la demande de subvention' field, which contains 'Projet global 2018 de l'association PLUS LOIN'.
- Montant de la demande Ville uniquement**: Points to the 'Montant demandé' field, which is set to '126800 euros'.
- Cocher Oui aux 2 questions**: Points to the two radio button questions: 'Cette demande fait-elle suite à un appel à projet Ville de Paris ?' and 'Relève-t-elle d'un projet politique de la ville ?', both of which are selected as 'Oui'.
- N° d'Appel à Projets politique de la ville à 8 caractères:**: Points to the 'Numéro d'appel à projet' field, which contains '20182024'.
- Décrire de façon claire les objectifs du projet**: Points to the 'Objectifs du projet' text area.
- Décrire de façon claire le contenu du projet**: Points to the 'Descriptif synthétique du projet' text area.
- Sélectionner le quartier où se déroule l'action.**: Points to the 'Arrondissements' and 'Si vous intervenez dans ces quartiers' sections, which include a grid of neighborhood checkboxes and a list of specific quarters.

Budget prévisionnel du projet

Pour joindre à votre demande le budget prévisionnel du projet pour lequel vous demandez une subvention, vous pouvez :

- soit utiliser le tableau ci-dessous ;
- soit ajouter votre budget en le téléchargeant sous forme de fichier.

Rappel : le budget doit être équilibré (le montant des produits doit être strictement égal au montant des charges).

Produits ?

Descriptif	Montant en euros
Ressources propres :	
Subventions demandées à la Ville de Paris ou au Département de Paris :	
Autres subventions demandées :	
Mécénat ou parrainage :	
Autres produits :	
Contributions volontaires en nature :	
Total des produits :	0

Charges ?

Descriptif	Montant en euros
Contributions volontaires en nature :	0
Total des charges :	0

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à cette action ?

Autres observations sur le budget du projet :

255 caractères maxi contre 1331 dans COSA

Documents associés

Vous pouvez ajouter les documents au format .doc, .xls, .pdf, .jpeg, .tif, .txt, .rtf et .bmp. La taille maximale de chaque fichier est de 4Mo.

Attention :

- le bilan et le compte de résultat de votre structure sont des documents nécessaires à la bonne analyse de votre demande.
- les documents qui ne concernent pas uniquement cette demande de subvention particulière (statuts, déclarations, mais aussi bilan et compte de résultat de la structure...) doivent être déposés dans la rubrique "Vos documents" de SIMPA; ils seront accessibles dans le télé-service pour l'instruction de votre demande après validation (habituellement sous 48h)

Intitulé	Type	Date ou année	Date de dépôt	Actions
				AJOUTER

ANNULLER ENREGISTRER

- Présenter le budget de l'action dans ses grandes masses (Produits / Charges)

- Des budgets prévisionnels de l'action ET de l'association devront également être déposés en pièces-jointes

Préciser le montant de la demande de subvention demandée à l'État pour chaque action

255 caractères maxi

Mettre ici uniquement les documents liés au projet politique de la Ville, c'est-à-dire :

- le dossier Cerfa si vous avez fait une demande sur DAUPHIN
- budgets prévisionnels (action et association)
- Bilan complet 2018 et intermédiaire 2019 de l'action présentée
- descriptifs supplémentaires

➔ Toute demande de subvention déposée dans le cadre de l'appel à projets 2020 pour laquelle le bilan de l'action (qualitatif et comptable) de l'année 2018 n'aura pas été déposé sur Paris Asso ne sera pas examinée. En outre, les associations subventionnées dans le cadre de l'appel à projets 2019 doivent déposer un bilan intermédiaire 2019 qualitatif de l'action réalisée.

A noter: Si vous n'avez pas pu mettre en œuvre votre action ou avez pris du retard, nous vous remercions de bien vouloir en informer l'Équipe de Développement Local de votre arrondissement et le Bureau des affaires générales et des subventions (BAGS) du service politique de la ville.

Pensez à « **Enregistrer** » vos ajouts.

Validation finale :

Accueil S.I.M.P.A. > Demande de subventions > Envoyer mes demandes

Envoyer mes demandes Aide générale

Demande de subventions Aide ?
Cf. dessous toutes vos demandes en cours de création et qui n'ont pas encore été envoyées à la Ville de Paris. Pour modifier ou envoyer une demande, sélectionnez la demande pour la visualiser et la modifier. Lorsqu'elle sera finalisée, choisissez 'Envoyer mes demandes'.

- Informations générales
- Saisir une demande
- Envoyer mes demandes**
- Suivre mes demandes

Objet	Date de création	Date de dernière modification	Nom du contact	Montant demandé	Actions
test document.xls	19/09/2011	19/09/2011	Monsieur tiphain robart	0	 
test document.xls	19/09/2011	19/09/2011	Monsieur tiphain robart	0	 

2 élément(s) trouvé(s).

[IMPRIMER](#)

ATTENTION : vous devez aller sur « **envoyer mes demandes** » pour finaliser celle-ci et définitivement transmettre le dossier à la Ville de Paris.

Un accusé de réception vous sera envoyé après instruction et validation par le BAGS. Par la suite vous pourrez suivre l'instruction de votre demande dans la rubrique '**suivre mes demandes envoyées**'. Si lors de l'instruction, le BAGS vous demande de modifier des informations, vous pouvez toujours ajouter tout document éventuel sans pour autant déposer une nouvelle demande.

4/ Déposer une demande de subvention concernant l'Appel à Projets Ville Vie Vacances (VVV)

- Déposer préalablement une demande VVV à l'Etat via le site DAUPHIN puis télécharger le dossier cerfa propre à chaque action ;
- Remplir le formulaire de demande et introduire ce dossier cerfa en pièce-jointe de la demande dans Paris Asso ainsi que la fiche projet VVV 2020 (en annexe de la fiche jointe) et le bilan 2019 de l'action en pièce-jointe de la demande dans le service subvention de Paris Asso.

Budget prévisionnel du projet

Pour joindre à votre demande le budget prévisionnel du projet pour lequel vous demandez une subvention, vous pouvez :

- soit utiliser le tableau ci-dessous ;
- soit ajouter votre budget en le téléchargeant sous forme de fichier.

Rappel : le budget doit être équilibré (le montant des produits doit être strictement égal au montant des charges).

Produits

Descriptif	Montant en euros
Ressources propres :	
Subventions demandées à la Ville de Paris ou au Département de Paris :	
Autres subventions demandées :	
Mécénat ou parrainage :	
Autres produits :	
Contributions volontaires en nature :	
Total des produits :	0

Charges

Descriptif	Montant en euros
Contributions volontaires en nature :	0
Total des charges :	0

Ne rien remplir dans la partie budgétaire

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à cette action ?

Autres observations sur le budget du projet :

Dans la rubrique « documents associés » mettre les documents liés au projet :

- Le dossier cerfa
- La fiche projet VVV2020
- Le bilan VVV de l'action 2019

Toute demande de subvention déposée dans le cadre de l'Appel à Projets 2020 pour laquelle le bilan de l'action qualitatif et comptable de l'année 2019 n'aura pas été déposé sur Paris Asso ne sera pas examinée.

Pensez à « **Enregistrer** » vos ajouts.

Validation finale :

Accueil S.I.M.P.A. > Demande de subventions > Envoyer mes demandes

Envoyer mes demandes Aide générale

Demande de subventions

Aide ?
Ci-dessous toutes vos demandes en cours de création et qui n'ont pas encore été envoyées à la Ville de Paris. Pour modifier ou envoyer une demande, sélectionnez la demande pour la visualiser et la modifier. Lorsqu'elle sera finalisée, choisissez "Envoyer mes demandes".

- Informations générales
- Créer une demande
- Envoyer mes demandes**
- Suivre mes demandes

Objet	Date de création	Date de dernière modification	Nom du contact	Montant demandé	Actions
test document.xls	19/09/2011	19/09/2011	Monsieur tiphain robert	0	 
test document.xls	19/09/2011	19/09/2011	Monsieur tiphain robert	0	 

2 élément(s) trouvé(s).

[IMPRIMER](#)

ATTENTION : vous devez aller sur « **envoyer mes demandes** » pour finaliser celle-ci et définitivement transmettre le dossier à la Ville de Paris.

Par la suite, vous pourrez suivre l'instruction de votre demande dans la rubrique « suivre mes demandes envoyées ». Si lors de l'instruction, le service en charge du traitement des dossiers vous demande de modifier des informations, vous pourrez toujours ajouter des documents complémentaires sans pour autant avoir à déposer une nouvelle demande.

ANNEXES

Annexe 1: Liste des pièces à fournir dans Paris Asso

- En cas de première demande :

- La **liste actualisée des membres du Conseil d'Administration** de votre association (si non présente dans les documents mis à disposition par l'Etat)
- Le **bilan et le compte de résultats des 3 derniers exercices** (2016 ; 2017 ; 2018), arrêtés au 31 décembre.

- Pour toute demande :

- La **composition du bureau** en précisant les fonctions de chacun (si non présente dans les documents mis à disposition par l'Etat) ¹
- Le **rapport d'activité 2018** validé en Assemblée Générale.
- Le **relevé d'identité bancaire** ou postal original mentionnant l'adresse du siège social et le nom complet de l'association. L'adresse du siège social et le nom de l'association figurant sur le RIB et les statuts doivent impérativement correspondre aux informations mentionnées sur le récépissé de déclaration à la Préfecture.
- Si l'association a bénéficié en 2018 de subventions publiques pour un montant total supérieur à 153.000 €, joindre le **bilan, le compte de résultat et le rapport certifié par un commissaire aux comptes** (veillez à bien ajouter les pages de garde comprenant le commentaire du commissaire).
- Le **bilan et le compte de résultats** du dernier exercice de l'association (2018), arrêtés au 31 décembre.
- Le **Procès-Verbal** de validation des comptes de l'association pour l'année 2018, et de toute modification statutaire de l'association (bureau, statut, adresse...)

Toutes les pièces et informations doivent être mises à jour au gré de l'évolution des données de votre structure (numéros de téléphone, adresses, RIB, bilans comptables, procès-verbaux des AG...).

Attention, les pièces propres à l'association (RIB, Procès-verbaux des AG, comptes, rapports d'activité...) sont à télécharger dans les « documents du partenaire ». Alors que les pièces relatives aux projets (cerfas, bilans d'action, budget prévisionnel de l'action...) sont à introduire dans les « documents associés ».

¹ Vous pouvez vérifier dans Paris Asso la date de déclaration de la liste des dirigeants enregistrée dans le Répertoire National des Associations à laquelle les services de la Ville ont accès.

Annexe 2: Déterminer et renseigner le numéro d'Appel à projets politique de la Ville et Ville Vie Vacances sur Paris Asso

➔ **Attention : afin de permettre l'instruction facilitée de votre demande, il est essentiel de suivre les consignes ci-dessous pour renseigner votre numéro d'appel à projets.**

Le numéro d'appel à projets est composé de 8 caractères :

XXXX	XX	X	X
Année	Arrondissement	Quartier	Nouveau projet 1 Reconduction d'un projet 2 Dossier unique 3

- Les 4 premiers correspondent à l'année de l'appel à projets. Pour l'appel à projets politique de la ville 2020, il s'agit de 2020.
- Les 5ème et 6ème chiffres correspondent au n° de l'arrondissement au sein duquel le projet sera exécuté. S'il est prévu que le projet soit mis en œuvre dans plusieurs arrondissements (projet multi sites), renseigner 00.
- Le 7ème chiffre correspond au numéro du quartier pour les 10ème, 13ème, 18ème, 19ème et 20ème arrondissements (cf. tableau ci-dessous). Pour le 11è, 14è, 17è et les multi-quartiers, renseigner 0.
- Le 8ème et dernier chiffre correspond au type de projet (reconduction ou nouveau projet) :
 - Le chiffre **1** doit être renseigné pour un **nouveau projet** ;
 - Le chiffre **2** doit être renseigné pour la **reconduction d'un projet** ;
 - Le chiffre **3** doit être renseigné pour la reconduction de plusieurs projets présentés dans un unique formulaire (**dossier unique**).

Le dossier unique doit uniquement correspondre à des projets en reconduction. Un nouveau projet ne peut donc pas être introduit dans le dossier unique ; il doit faire l'objet d'une demande à part.

- **Numéro à renseigner pour chaque quartier :**

Arrondissement	Quartier	Numéro
10ème	Buisson St Louis-Ste Marthe/Grande aux Belles	1
	Portes du 10ème	2
13ème	Clisson-Jeanne d'Arc/nationale	1
	Bédier- Boutroux/Oudinet-Chevaleret	2
	Kellerman-Paul Bourget	3
	Villa d'Este-Masséna	4
18ème	Porte Montmartre-Poissoniers-Moskova	1
	Blémont	2
	Porte de la Chapelle-Charles Hermite	3
	La Chapelle-Evangile	4
	Goutte d'Or	5
	Amiraux-Simplon	6
	Chapelle Sud	7
19ème	Stalingrad-Riquet/Orgues de Flandres	1
	Michelet-Alphonse Karr-rue de Nantes-Rosa Parks et Mac Donald	2
	Danube-Solidarité-Marseillaise et Algérie	3
	Chaufourniers	4
	Compans	5
20ème	Belleville Amandiers Pelleport	1
	Portes du Vingtième	2

Arrondissements	Quartiers	Numéro
11ème	pas de quartier spécifique	0
14ème	pas de quartier spécifique	0
17ème	pas de quartier spécifique	0
Multisites		0

• **Tableau guide :**
(Intitulé, numérotation et réponses aux questions)

Projets à déposer	Intitulé du(es) projet(s)	N° D'Appel à Projet	Question1 : cette demande fait elle suite à un AAP VILLE de Paris ?	Question 2 : cette demande relève-t- elle d'un projet politique de la ville ?
Appel à projet Politique de la ville - Nouveau(x) Projet(s)	Intitulé du projet	Année/Arrondissement/quartier/ 1 (exemple 2020192 1)	OUI	OUI
Appel à projet Politique de la ville - Reconduction d'un projet	Même intitulé que l'année précédente	Année/Arrondissement/quartier/ 2 (exemple 2020184 2)	OUI	OUI
Appel à projet Politique de la ville - Reconduction de plusieurs projets (dossier unique)	Intitulé synthétique des projets	Année/Arrondissement/quartier/ 3 (exemple 2020170 3)	OUI	OUI
Projets Multisites dans le cadre de l'appel à projet Politique de la ville	Intitulé du projet ou intitulé synthétique des projets	Année/00/00/ 1, 2 ou 3 selon les cas ci-dessus (exemple 2020000 2)	OUI	OUI
CPO - renouvellement (Conventions Pluriannuelles d'Objectifs sur 3 ans - fin de la CPO en 2019)	CPO -PDV - Nom de l'association - Intitulé du projet ou intitulé synthétique des projets	Année/Arrondissement/quartier/ 2 ou 3 2 pour 1 seul projet renouvelé 3 pour 1 dossier unique regroupant plusieurs projets renouvelés	OUI	OUI
CPO - en cours (Conventions Pluriannuelles d'Objectifs sur 3 ans)	NE PAS DEPOSER DE DOSSIER un mail vous sera transmis via le service numérique "subvention" pour vous demander si vous souhaitez toujours solliciter une subvention pour le ou les projets concernés			
VVV (Ville -Vie- Vacances)	VVV + intitulé du Projet	VVV2020	OUI	NON

CLVR

Projet CLVR	CLVR+intitulé du projet	CLVR2020	OUI	NON
--------------------	-------------------------	----------	-----	-----

Annexe 3: Comment intituler votre demande de subvention pour l'Appel à Projets Politique de la Ville ?

Afin d'améliorer le repérage des projets, nous vous demandons d'intituler dans le formulaire votre demande de subvention de la façon suivante :

- Pour chaque nouveau projet un intitulé
- Pour la reconduction d'un projet = même intitulé que l'année précédente
- Pour la reconduction de plusieurs projets (dossier unique) = intitulé synthétique des projets. Dans le descriptif du dossier unique lister l'intitulé de chaque projet (projet1 :..., Projet 2 :...)

Annexe 4 : Associations qui bénéficient d'une Convention Pluriannuelle d'Objectif (CPO) au titre de la politique de la ville, en cours ou arrivant à terme.

- **Les Conventions Pluriannuelles d'Objectifs en cours**

Les associations bénéficiant d'une CPO en cours au titre de la politique de la ville, ne déposent pas de dossier de demande de subvention pour l'ensemble des projets inclus dans la CPO en cours, sur toute la durée de la convention.

Un mail vous sera transmis via Paris-Asso pour vous demander si vous souhaitez toujours solliciter une subvention pour le ou les projets concernés par la CPO en cours. Une confirmation de votre part enclenchera la duplication des dossiers.

Vous devez néanmoins, déposer dans Paris-Asso le bilan 2018 qualitatif et financier des actions concernées.

A noter : Si l'association souhaite déposer une demande pour un nouveau projet, qui ne fait pas partie des projets en CPO, elle doit déposer une demande spécifique pour ce nouveau projet.

- **Les Conventions Pluriannuelles d'Objectifs arrivant à terme en 2019**

Les conventions pluriannuelles concernées sont celles qui ont été signées en 2017 pour 3 années. Vous devez alors déposer un dossier en suivant la procédure de l'appel à projets 2020 mais avec les particularités suivantes :

- ✓ l'intitulé du ou des projet(s) pour lesquels vous souhaitez un renouvellement de CPO devra être renseigné comme suit :

CPO - Nom de l'association – intitulé du projet

et

- ✓ Vous devrez répondre « oui » à la question « Cette demande fait-elle suite à un appel à projets politique de la ville ? ». Vous renseignez donc le numéro d'Appel à Projets dans le formulaire de demande de subvention.

Annexe 5 : Liaison avec le site dauphin : Dépôt des dossiers cerfa du site DAUPHIN vers Paris Asso

1- Je sollicite une subvention de l'Etat et de la ville :

La phase de dépôt d'une demande de subvention se fait en deux temps :

- Un premier temps sur le site DAUPHIN du CGET si vous sollicitez une subvention de la part de l'Etat ;
- Dans un second temps, vous pouvez déposer votre demande à la Ville de Paris sur la plateforme Paris Asso.

Afin de faciliter cette procédure, nous vous conseillons de commencer par remplir le site de l'État. Lorsque vous aurez rempli chacune des actions que vous souhaitez présenter, vous devrez télécharger pour chaque action un dossier cerfa pour le(s) joindre à la demande Paris Asso.

Vous devez télécharger le cerfa pour chaque action et non le cerfa récapitulatif de l'ensemble des demandes.

2- Je sollicite une subvention de la ville uniquement :

Remplir la demande de subvention directement sur Paris-asso et joindre le dossier CERFA correspondant.

Dépôt des dossiers cerfa dans Paris-Asso

Pour chaque action, vous joindrez le cerfa correspondant. En cas de dossier unique, vous devez également joindre un cerfa par action.

Important: La page 8 du cerfa «*Attestations*» doit être signée par le Représentant Légal. Un tampon de l'association doit y être apposé.

La date limite de dépôt des dossiers dans Paris-Asso est fixée au : 11 octobre 2019.